



www.ami-paris.fr

ASSOCIATION MÉDICALE INTERENTREPRISES
SANTÉ AU TRAVAIL

RÉFORME : AVERTISSEMENT / LOI

La loi Santé au Travail (n°2021-1018 du 2 août 2021) est entrée en vigueur, pour plusieurs de ses dispositions, le 31 mars 2022.

Si quelques décrets d'application ont déjà été publiés au Journal officiel, plusieurs autres se font encore attendre pour autoriser la mise en œuvre effective de la totalité de cette réforme.

Progressivement l'AMI publiera chacun de ces textes législatif et réglementaires dans sa rubrique « Actualités générales » et indiquera dans les « Actualités AMI » les modalités qu'elle aura retenues pour leur mise en application.

10/05/2022